

# Grille de 5° - 6° Année Transition Générale

La grille horaire de l'élève est identique en 5° et 6°, elle est composée de 31h, 33h ou 35h (maximum) dont 15h de formation commune et 16,18 ou 20h de formation optionnelle.

**Les grilles de 29h ne sont pas acceptées sauf autorisation exceptionnelle de la direction.**

Pour pouvoir suivre :

- 33h de cours, la grille doit comporter au moins 8h de langues modernes ou 4h de langues modernes et 4h de latin
- 35h de cours, la grille doit comporter soit 7h de sciences (Bio 2h-Chi 2h - Phy 2h – AC Phy 1)
- soit 4h de latin et deux cours de langues modernes 4h

Ouverture des activités complémentaires uniquement si le nombre d'élèves est supérieur à 15.

L'option Histoire 4 est inaccessible pour les élèves d'immersion.

Possibilité de suivre de la méthode de travail.

Formation Commune		Formation Optionnelle				
	Anglais 14 (4h)	10				
Religion (2h)			Mathématique 6 (6h)	1	Art d'expression (4h)	1
Education Physique (2h)	Anglais 14 et néerlandais 24 (4h)	12			Histoire 4 (2h)	2
Français (4h)			Mathématique4 (4h)	2	Art d'expression (4h) et Histoire 4 (2h)	3
Sciences (3h)	Néerlandais 14(4h)	20			Latin 4 (4h)	4
Formation géographique & sociale (2h)			Mathématique4 (4h) & français (2h)	3	Latin 4 (4h) et Histoire4 (2)	5
Formation Historique	Néerlandais 14 (4h) et anglais 24 (4h)	21			Sciences Economiques (4h)	6
			Mathématique4 (4h) et Espagnol (4h)	5	Sciences Economiques (4h) et Histoire 4 (2h)	7
	Anglais 24 (4h)	01			Sciences 7 (4h)	8
					Sciences 7 (4h) et Histoire 4 (2h)	9
	Néerlandais 24 (4h)	02			---	0
Cours en immersion : Formation géographique et sociale (2h) Projet immersion (2h) Néerlandais 14 (4h) et anglais 24 (4h)		indiquer 10h dans la 2 <sup>ème</sup> case	41			

Nom, prénom de l'élève

\_\_\_\_\_

Signature des parents

Votre n° de grille exemple :

**5 - 12 - 1 - 4**

5						
---	--	--	--	--	--	--

15h + + +